

COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mmes et MM. les Conseillers le 22 septembre 2012. Mmes et MM. les Conseillers sont invités à se rendre à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 28 septembre 2012 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PV DU 31 AOUT 2012

QUESTIONS FINANCIERES
QUESTIONS SCOLAIRES
URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT
PERSONNEL
TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX
INTERCOMMUNALITE
ASSOCIATIONS
QUESTIONS DIVERSES
INFORMATIONS DIVERSES
PROCHAINE REUNION

PRESENTS : MM. BARREAUD, GAUD, MMES VRILAUD, GUIBERTEAU, MM. MOREAU, TAUNAY, BOURRIER, MMES GUILLOT, NEVEUR, MM. DE GRAILLY, DAVID.

ABSENTS EXCUSES : MME BODIN (pouvoir à Mme GUILLOT), M. LIRONCOURT (pouvoir à M. MOREAU), et Mme LUCAZEAU (pouvoir à Mme NEVEUR)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GAUD

I. APPROBATION DU PV DU 31 AOUT 2012

Il est approuvé à l'unanimité après les observations et remarques ci-après :

M. BARREAUD apporte les précisions et compléments d'information suivants :

- Il n'avait pas souhaité signer l'avenant au contrat d'assurance avec Groupama tant que la clause concernant les O.G.M. n'était pas revue. Cette mention ayant été retirée, rien ne s'oppose désormais à la signature du contrat.
- La contribution concernant l'achat de fournitures scolaires pour 9 000€ est due par le SIVOS et non par la Commune.
- Au chapitre du "Personnel", il rappelle que l'identité des agents ne doit pas figurer dans les comptes rendus.
- Concernant l'Agence postale communautaire, la gérante sollicite une augmentation du nombre d'heures de travail en raison de sa demande d'ouverture le lundi. Il n'est pas prévu dans l'immédiat de changement d'horaires tant que la CdC (Communauté de Communes) n'a pas pris de décision concernant les horaires des 6 gérantes postales de la CdC.

II. QUESTIONS FINANCIERES

1) Délibération à prendre pour la demande de subvention relative à la plantation de haies dans le cadre de la Journée de l'Arbre et de la Haie (Conseil régional) :

La commission Biodiversité est chargée d'étudier cette question avant toute décision du Conseil Municipal.

2) Achat ou reprise : imprimante pour la Médiathèque :

Le Conseil Municipal autorise l'achat d'une imprimante neuve. Coût : 160€.

3) Modification des modalités de mise en application des Impôts locaux :

La Commune n'est pas concernée par ces nouvelles dispositions.

4) Virements de crédits N°3 :

M. le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2012 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Eau et assainissement	60611	1000		
Entretien de terrains	61521	1000		
Entretien voies et réseaux	61523	600		
Honoraires	6226	400		
Concours autres organismes	62878	500		
Autres contributions	6558	500		
Charges exceptionnelles	678	9100		
Rémunération personnel titulaire			6411	7000
Rémunération personnel non-titulaire			6413	700
Emploi d'insertion			64168	3400
Cotisations à l'URSSAF			6451	2000
TOTAUX		13100		13100

Le Conseil approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

5) Vote de crédits supplémentaires N°1 :

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2012 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

DESIGNATION DES ARTICLES		CREDITS SUPPLEMENTAIRES A VOTER	
N°	INTITULE	RECETTES	DEPENSES
21318	Intégration travaux CDC, Caverne Chabossières, Les Lapidiales (041)		188 856.53
13251	Intégration travaux CDC, Caverne Chabossières, Les Lapidiales (041)	188 856.53	
	TOTAUX	188 856.53	188 856.53

M. le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

III. SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS) PORT D'ENVAUX-CRAZANNES

1) Ecole primaire : problème de cohabitation entre garderie et classe de Madame Moreau :

M. BARREAUD, Président du SIVOS expose au Conseil Municipal les différentes tensions entre les enseignants et le personnel de la garderie sur l'usage de la classe commune. Une solution devrait être trouvée prochainement permettant à chaque utilisateur de remplir sa fonction.

IV. URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

1) Plainte pour divagation de chats à Saint Saturnin :

Un courrier sera adressé à la Direction Départementale de la Protection de la Population (ex DDASS) afin qu'elle intervienne.

2) Commission Biodiversité du lundi 24 septembre :

Mme GUILLOT rend compte de cette réunion qui a traité de diverses questions relatives à :

- La communication et la sensibilisation du public face aux problèmes de la biodiversité (seconde vie d'un arbre mort au Pré Valade, rappel du respect de l'environnement et du projet de nettoyage et défrichage à la Bonauderie).
- Entretien du Vallon de Bel Air
- Désherbage à la vapeur : des essais seront réalisés
- Animation sur la connaissance des champignons
- Charte "Terre Saine"
- Elagage des haies
- Coupe de bois en bordure des chemins communaux

V. **PERSONNEL**

1) Compte rendu de la réunion de la Commission du Personnel du samedi 15 septembre :

Elle concernait essentiellement l'organisation du travail des services techniques suite à l'indisponibilité du Chef d'Equipe.

Vincent DAVID demande la parole et revient sur les évènements ayant entraîné une sanction administrative à l'encontre d'un agent communal. Pour Vincent DAVID, seule la commune est fautive car les agents communaux n'ont pas été suffisamment sensibilisés à l'emploi des produits phytosanitaires. De plus, il reproche au Maire ses propos tenus lors d'une réunion avec le Garde-Champêtre pendant laquelle il estime avoir fait l'objet de critiques injustifiées.

Réponse de M. le Maire:

Le Maire répond que la sanction administrative qui a été prise suite à l'avis unanime de la Commission du Personnel; ne concerne pas l'usage des produits phytosanitaires. D'autre part, il lui paraît contradictoire d'affirmer que le Maire est responsable mais que, quand il y a un problème qui se présente, ce n'est pas lui qu'on vient informer en premier et qu'on préfère utiliser internet pour diffuser 48 heures plus tard l'information.

D'autre part, il estime qu'en tant que responsable de la commission Biodiversité, Vincent DAVID porte également une responsabilité sur le peu d'adhésion des élus et des agents à ses principes.

2) Compte rendu de la réunion du 26 septembre avec M. FEILLE, responsable au Centre de Gestion des risques professionnels sur l'usage des produits phytosanitaires :

Cette réunion à destination des agents des services techniques, avait pour but de les sensibiliser au stockage et à l'utilisation de ces produits pouvant présenter un réel danger pour la santé humaine.

VI. **TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX**

1) Point sur les travaux réalisés, en cours ou à prévoir :

Il est présenté par M. MOREAU. Les principaux travaux réalisés ont concerné l'élagage, l'entretien du Pré Valade, des espaces verts et de la salle polyvalente.

2) Réfection de la rue St Alexis :

Elle a eu lieu le 17 septembre.

3) Installation de l'antenne Télécom sur la commune d'Ecurat :

Le Conseil Municipal prend note de cette information.

4) Suivi du contrat de maintenance ascenseur par OTIS:

Un rapport annuel d'activité décrira désormais les actions qui auront été effectuées sur l'ascenseur (maintenance, réparations, dépannages)

5) Raccordement au réseau de la propriété MESNARD (rue de la Marine) :

Une demande d'autorisation de voirie et d'arrêt de circulation devra être déposée par le propriétaire.

6) Préparation des illuminations de Noël et achat des sapins de Noël :

La possibilité de location de matériel est évoquée et Mme VRILLAUD est chargée d'étudier la question avec l'aide de quelques conseillers municipaux.

7) Bulletin municipal :

Une réunion de la commission "Information" aura lieu le 13 octobre pour décider de son mode de confection.

VII. **INTERCOMMUNALITE**

1) CDC "Charente-Arnoult-Cœur de Saintonge" :

Le Maire rend compte de la réunion du 17 septembre au cours de laquelle le programme des conférences-débats organisées par les associations petite enfance, enfance et jeunesse du secteur, a été présenté.

Par ailleurs, des radars pédagogiques seront installés sur la commune et des contrôles de vitesse seront effectués par la Gendarmerie.

2) RESE :

Le rapport d'exploitation 2011 est à la disposition de quiconque souhaite en prendre connaissance.

3) Syndicat des Eaux :

La réunion du Comité Syndical tenue le 21 juin 2012 a traité des questions suivantes:

- Comptes administratif et de gestion 2011 ainsi qu'affectation du résultat
- Budgets supplémentaires 2012
- Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC)
- Délégation de service public d'assainissement de la commune de BEAUGEAY
- Guide interne des achats publics
- Informations du syndicat
- RESE
- PRE (Participation pour Raccordement à l'Egout)

VIII. **ASSOCIATIONS**

1) *Compte rendu des manifestations passées*

Manifestations passées	
TOURNOI PALETS	09-septembre
FETE DES LAPIDIALES	du 7 au 9 septembre
PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS	08-septembre
JOURNEE DU PATRIMOINE	15 et 16 septembre
KERMESSE PAROISSIALE	22-sept
COURSE DES BOULANGERS	24-sept

2) *Manifestations à venir*

Manifestations à venir	
1 ^{ère} TRANS'CHARENTAISE : rallye touristique automobiles de collection	29 et 30 septembre
RANDO VTT APE ST PORCHAIRE	30sept
ECHAPPEE BELLE : Stage	27 octobre
ECHAPPE BELLE : Bal Country	28 octobre
TELETHON	8 et 9 décembre

3) Programmation de l'animation musicale du 13 juillet 2013.

IX. **QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES**

1) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine :

Le rapport est affiché en mairie.

2) Convention établie entre la Mairie et Publica'Service pour plan officiel de la commune :

Le Conseil Municipal est informé que la mise à jour des planimètres est actuellement en préparation

3) Repas des Anciens :

Il aura lieu le dimanche 07 octobre, avec le concours de membres bénévoles du Conseil Municipal.

4) Médiathèque :

La lecture de "Fifi Brindacier" d'Astrid LINDGREN, aura lieu le jeudi 4 octobre à 18 h 00, par Mme Hélène FRANCISCI.

5) Médaille de la Famille Française :

Cette décoration concerne les familles nombreuses.

6) Opération Lucide :

Une campagne d'information pour le dépistage du cancer du sein est actuellement en cours.

X. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 26 octobre 2012 à 19 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures et 05 minutes

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.